

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 874: Le temps politique

**Artikel:** Classes et catégories sociales  
**Autor:** Brutsch, François / Delley, Jean-Daniel / Linder, Wolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019780>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Classes et catégories sociales**

Les données sont démographiques ou sociologiques.

Démographiquement, les repères sont visibles pour chacun: une population qui stagne, qui n'atteint pas son taux de reproduction, où la population âgée, réputée inactive, augmente en de très fortes proportions.

Des étrangers en nombre, le 1/6 de la population globale, plus d'un million; c'est une population en moyenne jeune, qui recense moins de décès et plus de naissances que la population indigène et qui, aujourd'hui déjà, en corrige la faible vitalité démographique.

Ces étrangers se subdivisent en catégories qu'enregistre la statistique. Les frontaliers et les saisonniers, non inclus dans les résidents, constituent le volant de main-d'oeuvre qui peut fluctuer selon la conjoncture, mais de moins en moins, car ces étrangers occupent des fonctions pour lesquelles il n'y a plus d'offres indigènes. En moyenne ce sont des emplois à faible rétribution (32 000 frs annuels, si l'on tient compte de l'ensemble des frontaliers). Pourtant, sur le dessus du panier, on observe des étrangers sans activité lucrative: PDG, retirés de leur poste de commandement, mais pas des affaires et qui, domiciliés dans un canton qui ne les impose qu'à forfait, continuent de gérer diligemment leur fortune. Ils ont pour voisins quelques vedettes du star-system (Formule 1, cinéma, chanson, etc).

Sociologiquement, les repères sont en partie camouflés.

Des différences de condition considérables se découvrent sous les chiffres de la démographie: personnes âgées, person-

nes seules qui vivent au minimum de leur AVS et de l'AVS complémentaire, femmes entre 18 et 40 ans.

La forte prédominance du secteur tertiaire, celui des services, souvent considérée comme un indicateur d'évolution dynamique, dissimule une extrême disparité de situations concrètes: du directeur de grande société financière au traitement de 100 000 frs par mois jusqu'aux vendeuses, femmes de chambre d'hôtel et tous les petits boulots. Dans cette dernière catégorie, forte proportion d'étrangers.

Le secteur secondaire, industriel, a su, dans les conditions difficiles de la concurrence internationale, faire face non sans sacrifices, douloureusement ressentis par régions. Des investissements, extrêmement lourds à l'âge de l'informatique et de l'automation, ont permis de rester compétitif; mais la rentabilité de l'investissement exige de plus en plus souvent, par équipes, un travail permanent de 24 h sur 24. De même, le tertiaire de la société des loisirs désire offrir, sur des plages d'horaire toujours plus larges, ses divertissements, ses possibilités d'acheter et de consommer. La flexibilité est le manteau qui habille ces nouvelles tendances. (→)

On n'est certes pas dans la situation schématique exploités- exploiters, répartis en deux camps inégaux et retranchés. La diversité est grande. Il y a des catégories protégées: pas seulement, comme aime à le dire la droite, la fonction publique, mais de nombreuses professions à concurrence limitée grâce à des accords cartellaires et à des monopoles officiels, officiels. L'immense secteur de la communication, de l'informatique, de la transmission des savoirs, du marketing a créé une classe (nouvelle bourgeoisie) qui produit à travers les signes et non à travers les choses. Il y a encore des champs laissés ouverts pour la débrouillardise ou l'ingéniosité.

Mais le constat est évident: les différences sociales s'étirent et des minorités, faibles économiquement, constituent les laissés pour compte de la prospérité.

C'est le point de départ du débat.

(fb) *La flexibilité est aussi indissolublement liée à la diversité accrue des projets de vie dans notre société. Travailler le soir ou le week-end est un choix qui peut être fait à un moment de l'existence – encore faut-il que la liberté de ce choix, et sa réversibilité, existent!*

## ***La polislérose***

Toute société est un espace où les individus peuvent courir leur chance de réussite et leur risque d'échec. Elle rend possibles et suscite des avantages de rang, de prestige, de pouvoir, des privilèges de corporation, des prébendes. Autant de positions acquises dont les bénéficiaires organisent la défense. Certes la compétition politique et la concurrence économique sont censées maintenir ouvert le jeu des affrontements et des remises en cause; la mobilité sociale devrait empêcher que puissent s'organiser des exterritorialités intouchables.

De fait, les donjons se constituent malgré tout. Les privilégiés ont toujours eu pour la justification de leur situation des théoriciens à leur service; aujourd'hui les mêmes ont, de surcroît, les moyens financiers d'influencer l'opinion par des supports médiatiques. Plus le pouvoir est fort, plus la critique à haute voix ou même le regard aux paupières levées est perçu comme lèse-majesté inconvenante.

Les caisses noires bernoises ont montré combien, sans intention d'enrichissement, il était facile, par accoutumance au pouvoir, de mettre hors contrôle un domaine réservé.

Nous considérons que c'est une loi sociologique: le pouvoir, toujours, se protège et se durcit au sens où les artères se durcissent. Toute société est sujette, congénitalement, à la polislérose.

Si l'on accepte cette loi, la critique politique pourra se référer à deux valeurs qui ne s'excluent pas: l'une éthique, traditionnelle, l'autre sanitaire, sociologique.

L'exigence, selon le choix éthique, sera celle d'une meilleure égalité, d'une justice impartiale, de contrôles indépendants, etc. Selon le choix sociologique, le souci sera d'éviter le durcissement des strates sociales et l'incapacité à se renouveler, de prévenir la sénescence sociale.

Nous croyons que la polislérose menace tout particulièrement la Suisse. Les sym-

ptômes doivent être pris au sérieux: car on peut mourir de la maladie d'Ancien régime.

## ***La Suisse rentière***

En comparaison internationale, la Suisse jouit d'un classement flatteur. Par habitant, son revenu national est un des plus élevés du monde. Quelle que soit l'inégalité de la répartition, l'ensemble de la population en bénéficie: la densité hospitalière de haut niveau, les équipements sportifs (piscines, salles polyvalentes), le nombre d'enfants par classes scolaires, autant d'indicateurs.

Mais ce confort n'est pas dû au seul travail de la nation.

Depuis deux siècles la guerre n'a pas ravagé, ni saigné la Suisse. Intact, ayant un sens prononcé du travail, de l'épargne, de l'autofinancement, le pays s'est enrichi, attirant du même coup (un secret bancaire rigoureux aidant) des capitaux étrangers, gérés par une place financière performante.

La fortune suisse placée ou investie à l'étranger représente, par tête d'habitant, un record mondial. L'endettement international gigantesque, y compris celui des Etats-Unis et de certains pays occidentaux, renforce cette position créancière de la Suisse.

Le revenu est à la mesure des centaines de milliards qui "travaillent" pour nous à l'étranger.

Même en ne tenant compte que du solde net, même en déduisant l'épargne réexportée par les travailleurs étrangers, le revenu de la fortune placée à l'étranger est de plus d'un milliard par mois (13,700 mia en 1985). Comme si chaque résident suisse (étranger compris) touchait une rente annuelle de plus de 2000 frs l'an.

La défense des privilèges de la classe dirigeante risque donc de trouver ses fondations dans un égoïsme de l'ensemble de la nation, internationalement privilégiée.

L'exigence de mobilité et de justice commence donc par une mise en perspective de notre situation dans le monde.

### **Aide internationale.**

- L'aide aux pays les plus pauvres n'est pas à la mesure des ressources de la Suisse, qui vient à peine de rejoindre la moyenne des pays industrialisés. Non seulement la Suisse devrait se hisser en tête des pays les plus généreux, comme la Norvège, mais elle devrait participer activement en "payant" de sa personne à la recherche d'une solution au surendettement des pays pauvres.

La Banque nationale aurait là un champ de manoeuvre. Elle accepte bien des pertes pour soutenir le cours du dollar. Et pourquoi ne pas passer à pertes et profits des créances de pays exsangues?

- Les cantons et les communes devraient participer financièrement à des aides concrètes.

- L'organisation d'un service de coopérants (en congé militaire à cette fin), malgré les difficultés d'une telle mise sur pied, serait l'occasion d'un engagement physique et une mise à l'épreuve de capacités d'organisation et d'adaptation efficaces (voir cahier spécial de DP – no 113, 114 – sur le "Service militaire différencié").

Le renforcement de la Communauté européenne contraindra inévitablement la Suisse à procéder à l'examen de ce qui est valeurs à défendre – notre génie propre – et privilèges non justifiés. L'Europe révélera notre aptitude à surmonter la polyclérose.

### ***La Suisse des immigrés***

Faire venir des travailleurs étrangers, c'est disposer d'une main-d'oeuvre "prête à l'emploi". Autrement dit, la nation, ni dans ses comptes publics, ni dans les comptes privés des ménages, n'a eu à en supporter les coûts. L'économie pour la Suisse s'est chiffrée par plusieurs dizaines de milliards. Elle se réduit progressivement, quand les étrangers s'établissent, créent une famille, atteignent l'âge de l'AVS.

Saisonniers et frontaliers sont, globalement, une main-d'oeuvre temporaire. On ne recourt à eux que pour la durée du travail à accomplir. Les charges familiales continuent à être supportées par le pays d'où ils viennent. La Suisse utilise nationalement le travail intérimaire.

Ces travailleurs ne jouissent d'aucun droit civique.

La Suisse accepte ainsi durablement une dissociation dangereuse, entre la participation à la vie nationale par le travail et la participation par les droits politiques. Toute prolongation de cette situation aggrave, aggravera la polisclérose.

**Naturalisation.** Les étrangers durablement établis devraient obtenir à des conditions facilitées la nationalité suisse. Les obstacles cumulatifs mis à l'acquisition du passeport rouge dépassent infiniment les nécessités du contrôle de l'assimilation et de la sincérité de la demande.

**Saisonniers.** Il n'est pas sain de laisser certaines catégories d'emploi repourvues par la seule main-d'œuvre étrangère. Une fois établis, les étrangers les abandonneront à leur tour. Et ainsi de suite. Une revalorisation profonde de ces métiers devrait permettre à terme d'abolir le statut de saisonnier. Mais la formule restera toujours creuse si elle ne s'inscrit pas dans un plan qui engloberait l'enseignement, la formation professionnelle, les salaires, ou encore la lutte contre les pratiques cartellaires. Ces métiers sont aussi ceux où l'"exploitation" de la main d'œuvre est le plus directement source de bénéfices pour l'entrepreneur. Il n'y aura donc pas de revalorisation sans droits syndicaux et participation.

## ***Pour qui sont ces Suissesses?***

Lorsqu'une nation voit sa population active en voie de diminution, les femmes sont sollicitées, par la démographie et l'économie, d'accomplir une double vocation: élever des enfants et exercer un métier.

Cet impératif national rencontre beaucoup d'écueils. Il peut être rendu inopérant par l'organisation égocentrique de chaque entreprise. Il peut aboutir aussi à une exploitation abusive des forces par cumul des tâches. Autres effets pervers possibles: concentration du travail féminin sur des métiers de faible ou moyenne qualification, féminisation des professions à horaire (hors domicile) plus réduit, tel l'enseignement.

Cette inadaptation des structures sociales est non seulement contraire à l'égalité des personnes, elle est non seulement un gaspillage des compétences, mais elle est inique, par exemple, pour les femmes, nombreuses, qui sont seules et responsables de l'éducation de leurs enfants. (→→)

Les solutions partielles sont connues, nous ne les formulons pas en marge: organisation du travail à temps partiel, garderies, congés maternité étendus, réinsertion professionnelle, etc... Mais ce programme ne connaîtra jamais que des réalisations lacunaires sans plan d'ensemble, sans concertation, sans un véritable choix national. Sinon, il se heurtera à l'autonomie des centres de décision économique. Même remarque, déjà formulée, au sujet des étrangers et de la revalorisation de certains métiers. On touche là aux dimensions véritables du politique et de ses projets communautaires.

(jd) *On peut imaginer toute une série de mesures visant à faciliter l'accès des femmes à la vie professionnelle, sociale et politique et aux postes de responsabilité. Mais à chaque fois, il s'agit d'être attentif: ces mesures visent-elles seulement à ouvrir aux femmes les portes du "monde des hommes" ou contribuent-elles à remettre en question les valeurs masculines aujourd'hui dominantes?*

(wl) *L'exemple des Etats-Unis montre que l'autorité publique peut stimuler des programmes de promotion de la femme. Notamment en liant les subventions aux universités à la mise en place de mesures de promotion; en faisant de l'application d'un programme de promotion (embauche, responsabilités hiérarchiques) la condition nécessaire pour soumissionner certains travaux et mandats publics.*

### ENTREE III

## **La société médiatique**

Les médias ne méritent plus leur titre reconnu d'intermédiaires. Certes ils retransmettent toujours l'événement. Mais, de plus en plus, par autosuffisance, ils le produisent. Ils font eux-mêmes l'événement.